



A LA DECOUVERTE DU CIRQUE D'EYBENS

Enfants - Adultes - Stages - Spectacles

Projet éducatif

INTRODUCTION

A la Découverte du Cirque a été créée en 1985 par Michel et Pascale Rousseau (depuis intermittents du spectacle). C'est une association régie par la loi de 1901 qui a pour objet de faire découvrir et pratiquer les arts du cirque à tout public, et en premier lieu aux enfants.

Sous le couvert des arts du cirque, elle enseigne de nombreuses valeurs morales, telles que le respect ; c'est un outil de développement et d'intégration pour les individus. En effet, l'association réunit des pratiquants issus pour grande partie des communes de l'agglomération grenobloise (plus de 12 communes) et, depuis quelques années, venant également d'autres régions de France, voir de pays éloignés. Elle s'adresse aussi au public handicapé en intégrant notamment certaines années des enfants trisomiques parmi ses adhérents.

Pour ce faire, l'association décline de nombreuses formules. Pendant l'année scolaire, elle dispense des cours hebdomadaires s'adressant à un public de 2 à 99 ans. Elle compte une troupe amateur d'adolescents, ou jeunes adultes, qui créent et donnent des spectacles au sein de l'association et au-delà. On compte parmi ses anciens élèves des artistes devenus professionnels. Pendant les vacances scolaires, ADCE organise des stages d'initiation ou de perfectionnement. Au mois de juillet, elle propose des séjours d'été en centre de vacances (dans le Trièves), au cours desquels les activités se déroulent sous chapiteau. Enfin, ADCE propose des journées de découverte du cirque pour des groupes (comités d'entreprises, écoles, maisons pour tous...) et conduit tout projet au service de la découverte des arts du cirque.

L'association dispose de moyens techniques et humains permettant la mise en œuvre de ses objectifs et, dans la mesure du possible, le développement de sa structure. Nous les détaillerons ultérieurement dans le projet pédagogique.

L'école du cirque est une école de la vie. Nos adhérents sont avant tout des individus, pour la plupart en cours de développement que ce soit sur le plan physique ou psychologique. Nous tenons compte de ces paramètres dans le choix des objectifs individuels fixés pour chacun. Ce sont aussi des êtres sociaux à qui nous pouvons dispenser de nombreuses valeurs à travers leur appartenance à un groupe circassien. En l'occurrence, pour les cours hebdomadaires, notre volonté est de constituer des groupes cohérents par la motivation, solidaires et riches par leur mixité, tant au niveau de l'âge que du sexe ou du handicap.

Projet éducatif

1.1. MIXITE- STRUCTURATION DES GROUPES

La mixité des âges est pour nous le vecteur d'échanges très riches sur le plan relationnel. Les disciplines des arts du cirque telles que le main à main ou le trapèze porteur permettent de jouer sur les différences de gabarit et d'âge tout en insufflant des notions telles que l'entraide et la prise en charge d'autrui (les porteurs construisent avec les voltigeurs). Néanmoins, pour les plus petits, il est plus approprié d'évoluer dans un groupe d'âge homogène, c'est pourquoi, pour les cours hebdomadaires, les enfants sont d'abord répartis en fonction de leur âge, puis de leur potentiel technique et de leur motivation. Cette charge revient à un animateur présent sur tous les cours et donc à même d'évaluer quel groupe conviendra le mieux à l'adhérent. Cet animateur assure aussi le maintien des repères de l'adhérent dans l'association.

1.2. CONFIANCE

La confiance est un outil indispensable à la bonne collaboration des adhérents entre eux et des adhérents avec les animateurs. Celle-ci ne peut exister qu'à travers l'honnêteté. Ainsi, les animateurs doivent dispenser critiques et compliments avec justesse pour démontrer leur objectivité et leur fiabilité dans les conseils qu'ils peuvent dispenser. Cela vaut tant au niveau technique (et en particulier dans la parade d'acrobaties), que sur le plan humain. En effet, l'animateur est un acteur social auprès des adhérents qui tient un réel rôle, notamment dans des périodes délicates comme la crise d'adolescence. (intéressant, et je suis assez d'accord mais cela est trop précis et un peu trop court)

Les animateurs sont, en ce sens, garants d'une progression aussi bien technique que psychologique.

1.3. PLACE DES HANDICAPES

Notre démarche permet de mettre en place un cadre de confiance dans lequel l'affect est pris en compte de façon à conduire l'adhérent, en vue d'un épanouissement personnel. Elle permet aussi de créer des groupes solidaires mais ouverts aux autres et à leurs différences. Ainsi, nous pouvons intégrer des enfants handicapés et leur permettre de pratiquer les arts du cirque tout comme les autres enfants. Typiquement, ADCE a toujours voulu travailler sur le registre de l'acceptation de l'autre. Notre but est de leur offrir les mêmes sensations qu'à tous les autres enfants et de leur permettre de progresser dans leur activité. En aucun cas nous ne voulons développer de complaisance ou de sollicitude, ces enfants viennent avec leur handicap, vivent avec, mais ne sont pas étiquetés par celui-ci dans notre association. Il s'agit donc d'une réelle intégration qui doit aussi sa réussite à la bonne prise en compte des limites liées au handicap. Les animateurs se tiennent donc informés des spécificités dont tenir compte au niveau relationnel et dans la pratique des arts du cirque.

1.5. POLYVALENCE

Nous avons à cœur de proposer le maximum de disciplines en même temps à nos adhérents. Cette polyvalence permet, notamment aux enfants, de choisir par eux-mêmes les techniques qu'ils souhaitent approfondir et de découvrir ainsi leurs qualités propres par l'expérimentation. De plus, c'est une porte constamment ouverte aux autres disciplines, ce qui tient compte des changements d'objectifs rencontrés lors du développement de l'individu et de l'artiste.

1.6. AUTONOMIE

Cette démarche a aussi l'intérêt de conférer plus d'autonomie aux pratiquants (on la retrouve concrètement au cours des ateliers libres- cf structure des cours). Cette liberté implique

évidemment une plus grande prise en compte d'autrui ce qui nous amène à une notion fondamentale pour l'association : le respect.

1.7. RESPECT

Respect individuel :

- respect du corps (à travers un échauffement adapté)
- prise en compte de ses besoins et limites (écoute)
- respect du choix

Respect d'autrui avec la prise en compte !

- de ses choix (écoute et apprentissage du compromis, en particulier lors de la création de spectacles. L'enfant doit alors comprendre la différence qui existe entre le spectacle qu'il voudrait faire et celui que le public veut voir.)
- de son travail (entraide)
- de ses émotions, sa spontanéité, de son intégrité
- de ses capacités et de ses différences
- des objectifs collectifs (lors des ateliers dirigés et en vue des spectacles)

Dans l'ensemble, le respect d'autrui permet à l'enfant de se décentrer pour développer une meilleure compréhension du monde qui l'entoure et pour mieux s'y intégrer. Ajouté au respect de soi, il permet aussi de faire des choix éthiques au niveau individuel : l'enfant comprend rapidement que ce qu'il dégage envers les autres régit ce qu'il recevra d'eux.

Respect de l'environnement :

- du matériel (rangement, entretien...)
- des lieux...

1.8. PLAISIR

La pratique des arts du cirque doit avant tout procurer du plaisir pour être source d'épanouissement. Dans ce but nous concentrons nos efforts de sorte que les adhérents puissent s'exprimer pleinement et profiter au mieux des moyens que nous mettons à leur disposition. De même, nous restons à l'écoute de nos adhérents pour nous adapter le mieux possible à leur demande. Toutefois, cela ne va pas à l'encontre de fortes incitations à l'égard de nos adhérents, si cela peut leur permettre de se dépasser.

Le plaisir est essentiel. S'il est inexistant (ce qui peut arriver lorsque l'adhérent n'a pas choisi lui-même son activité de loisir), nous préférons l'orienter vers une autre pratique. Néanmoins la richesse des arts du cirque fait que nous ne sommes que très rarement confrontés à ce genre de décision.

1.9. PROGRES

D'un point de vue humain, les animateurs sont à même de constater la qualité du cadre mis en place (ambiance de travail, progression collective...) et l'épanouissement de chaque individu.

Notre seul objectif « technique » (par rapport aux disciplines des arts du cirque) pour les adhérents est la progression, chacun à son niveau. Nous tenons aussi compte de l'investissement de chacun, sa motivation et son épanouissement dans l'activité.

1.10. RIGUEUR

La progression dans la pratique des arts du cirque ne se fait pas sans consentir à quelques efforts. La rigueur nécessaire correspond également à une réalité sociale dont les enfants doivent prendre conscience y compris à travers le loisir. La rigueur dans les arts du cirque est source de progrès et est donc gratifiante. Ainsi, nous pouvons exploiter cette notion sans déroger au plaisir que nous souhaitons procurer à nos adhérents.

Ce projet éducatif, adapté du précédent projet éducatif de l'association a été révisé par le Conseil d'Administration d'ADCE et adopté dans sa nouvelle version le 5 juillet 2023.

Il permet aux équipes d'encadrement de réécrire leurs projets pédagogiques et de valider leur adéquation avec le projet de l'association.